



Vacances et cesu quand les prendre ?

Par **sechane**, le **05/03/2012** à **23:36**

Bonjour,

je vais bientôt travailler 18h par semaine chez un particulier je serai rémunérée en CESU, mais cp seront payés chaque mois.

ma question est dois-je travailler un an sans congé ? ou bien comme mes congés seront déjà payés puis-je prendre mes vacances "quand je veux" sans rémunération.

ou bien est ce comme dans une entreprise si je commence en mars (mars avril mai) 3 mois x2.5j dans ce cas ci j'aurai le droit à 7.5j entre juin 2012 et fin mai 2013 ? (je travaillerai 6j/7 ca se calcul peut etre différemment)

je profite pour reposer la question si quelqu'un connait un texte officiel de loi qui me protégerai niveau salaire en cas d'hospitalisation de mon employeur.

merci